

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Bourdes Nationalistes

Quand le marquis de Rochefort fait le pitre dans les colonnes de l'*Intransigeant* ; quand Millevoye braie dans la *Patrie* contre la perfide Albion ; quand Bailby l'ignoré et autres fantoches patrouillotards anonnent dans leurs journaux respectifs, ces gens, qui ne sont pas quelqu'un, indifférent profondément, et la critique les dédaigne, comme fait M. Turot de l'énergumène Guérin.

Mais lorsque des bourdes colossales éclouent sous les plumes d'académiciens ou dans les « filets » d'un grand journal, on a le devoir de les relever et de les signaler à l'attention publique. L'ignorance qui précède est trop dangereuse pour qu'on la laisse passer, — même en ne la saluant pas.

M. Jules Lemaitre est un récidiviste. Nouveau venu dans la politique, il disserte sur tout, et il ne connaît pas grand chose. Son écrasement dans l'affaire des Prévoyants de l'avenir, où il n'avait rien compris et avait parlé tout de même, demeurera comme un exemple de l'infatuation propre à certains journalistes.

Depuis quelques jours il reprend, dans l'*Echo de Paris*, la série de ses sottises. Le même homme qui, le jour de l'élection du Président de la République, se faisait fort de chasser M. Loubet de l'Élysée avant six mois, montre qu'il n'est pas plus savant en matière constitutionnelle qu'en psychologie des foules. Il prétend aujourd'hui que M. Loubet — devenu l'enfant chéri du parti, — est un excellent catholique, qui adore les religieux, et souffre de les voir partir. Il en conclut qu'il faut réformer une constitution qui fait du président un si douloureux soliveau.

Or, M. Jules Lemaitre (*Gilles Lemaitre*, prononcent certains, en souvenir d'un fameux sauteur de la comédie italienne) ne sait pas que la Constitution offre au Président deux moyens de protester contre une loi qu'il estime injuste : le premier est de dire son sentiment au pays par voie de message aux Chambres, (moyen employé par Mac-Mahon, Grévy et Casimir-Périer) ; le second, de demander une seconde délibération qu'on ne peut lui refuser. La Constitution n'est donc pas coupable et il faut incriminer — ou approuver, — la volonté seule de M. Loubet.

M. Lemaitre profère bien des bêtises, mais il a l'art de les masquer sous un style d'une apparente précision. Le *Gaulois* révèle un leader qui écrit avec du macaroni des pensées de Bobèche. M. Teste, dit Desmoulin, s'étonnait il y a moins d'une semaine, que la *Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen* et, nommément, MM. Trarieux et Zola, n'eussent pas pris parti dans l'affaire Marken, qui se passe en Prusse et, hier, il écrivait la phrase suivante :

« Quand le gouvernement, sous le règne de Félix Faure, traitait les socialistes sans cérémonie, l'empereur Nicolas venait à Paris, se promenait sans escorte, se laissait approcher par la foule. »

Cela, c'est un comble, et l'affirmation est à retenir. On demande à voir le monsieur

qui a pu approcher du Tsar dans la rue et lui parler comme à quelqu'un à qui on demande du feu. Ce monsieur aurait le droit d'être aussi fier que le grenadier qui avait tutoyé Napoléon.

Que doit-on penser de tels journaux, de tels écrivains et de leur politique ? Les faits répondent éloquemment. Ces journaux, ces gens et cette politique sont destinés à être battus, comme la bêtise dont ils sont le drapeau.

C. J.

ET L'ARTICLE 13 ?

On nous signale de divers côtés des ouvertures d'écoles, pour la rentrée prochaine, — d'écoles tenues par les frères de la doctrine chrétienne.

Nous signalons, à notre tour, ces ouvertures comme illégales.

Car s'il n'a rien été changé aux déclarations d'ouverture d'école par les particuliers, il n'en est pas de même pour les congrégations.

« Mais les frères de la doctrine chrétienne sont autorisés ? »

D'accord. Ils ont l'autorisation pour les maisons existantes avant la nouvelle loi. Ils ne l'ont pas pour les écoles à fonder.

La loi du 1^{er} juillet 1901 édicte dans son article 13, paragraphe 2 « qu'aucune congrégation religieuse autorisée ne pourra fonder un nouvel établissement qu'en vertu d'un décret rendu en Conseil d'État. »

Nous serions curieux de savoir si des décrets ont été rendus pour autoriser ces nouveaux établissements que les frères se proposent d'ouvrir à la rentrée.

C'est peu probable — et nous sommes même certain du contraire — le Conseil d'État étant en vacances depuis le jour où a été rendu le règlement d'administration publique qui établit la procédure d'autorisation.

Nous espérons, dans tous les cas, que le gouvernement saura aviser.

Il est armé par la loi dont l'article 13, paragraphe 3, donne à un décret rendu en conseil des ministres le droit de fermer les établissements, et dont l'article 16 prévoit des pénalités contre ceux qui font partie de congrégations formées sans autorisation.

Et au cas où les frères de la doctrine chrétienne enteraient en lutte contre la loi, pour quoi ne pas retirer l'autorisation à la congrégation elle-même, qui peut, en vertu de la nouvelle loi (article 13, paragraphe 3) être dissoute par un décret en conseil des ministres ?

Ce serait en somme la vraie et la meilleure solution.

Leurs variations

M. Georges Bonamour, écrit dans le *Drapeau* :

« Je préfère marcher derrière Déroulède que j'estime. »

Or, voici ce que M. Bonamour a écrit sur Déroulède en d'autres temps :

« Déroulède, ce grotesque général d'une armée d'ivrognes et de trousse-jupons, trépannant dans les plats des banquets boulangistes, tenant du badinguesard et du maître d'armes. »

Puisque M. Bonamour déclare marcher derrière M. Déroulède, il reconnaît donc faire partie de la singulière armée dépeinte par sa plume. Vraiment M. G. Bonamour n'est pas aimable pour lui.

MORT DE MAC-KINLEY

La mort de Mac-Kinley a produit dans toute l'Europe une profonde émotion.

Alors qu'il y a quelques jours, l'on espérait encore au rétablissement du président, tout à coup la nouvelle de sa mort était annoncée.

L'indignation des Américains est grande ; en prévision de nombreux troubles de la part de la population contre les anarchistes, de sévères mesures sont prises par la police.

Ma'gré tout on s'attend à de graves désordres.

Dès qu'il apprit la mort, M. Loubet président de la République Française, adressa le télégramme suivant à M^{me} Mac-Kinley.

« Madame Mac-Kinley, Buffalo, Etats-Unis.

» J'apprends avec une douloureuse émotion que S. Exc. M. Mac-Kinley vient de succomber au déplorable attentat dirigé contre lui. Je m'associe de tout cœur au malheur qui vous frappe dans vos plus chères affections, et qui enlève à la grande nation américaine un président si justement respecté et aimé.

« Emile LOUBET. »

De son côté, M. Delcassé, ministre des affaires étrangères a adressé le télégramme suivant à M. Hay, secrétaire d'État à Washington.

« Je prie Votre Excellence d'agréer les sincères et vives condoléances de la nation et du gouvernement français, qui s'associent de tout cœur au deuil de la nation et du gouvernement des Etats-Unis. »

BIOGRAPHIE

William Mac-Kinley était né à Niles, Etat d'Ohio, le 29 janvier 1844.

A dix-sept ans, en mai 1861, lors de la guerre de Sécession, il s'engagea dans un régiment de volontaires fédéraux et conquirit rapidement le grade de major.

La guerre terminée, il prit ses grades de docteur en droit et s'établit à Canton, dans l'Etat d'Ohio.

Il commença dès lors à s'occuper de politique et devint un des chefs du parti républicain dans son Etat.

Elu membre du Congrès fédéral en 1877, il prit rapidement une situation en vue dans cette assemblée, et se fit, d'un seul coup, une célébrité européenne par le célèbre bill qui porte son nom, bill adopté le 6 octobre 1890, et qui représente le plus extrême protectionnisme.

Ce triomphe de Mac-Kinley eut l'année suivante sa contre-partie : les élections furent nettement défavorables aux républicains protectionnistes et les tarifs furent sensiblement atténués. Ce ne fut qu'un ressaut de l'opinion. Mac-Kinley reconquit rapidement sa popularité, son influence, dues à la politique qu'il préconisait déjà, politique basée sur la fameuse doctrine de Monroé, et des majorités protectionnistes rentrèrent bientôt au Congrès et au Sénat.

Nommé en 1894 gouverneur de l'Ohio, Mac-Kinley fut présenté à la présidence de la République en 1896 par l'immense majorité des républicains, et malgré une campagne désespérée des démocrates, alla remplacer M. Cleveland à la Maison Blanche en 1897.

Il fut réélu contre M. Bryan, au commencement de cette année.

LE SUCCESSEUR DE M. MAC-KINLEY

M. Roosevelt, vice-président de la République des Etats-Unis a été, d'après la constitution américaine, appelé à succéder à M. Mac-Kinley.

Au Transvaal

Les approvisionnements des Boers

D'après les déclarations faites au *Daily-Express* par un fonctionnaire qui revient des territoires portugais de l'Afrique du Sud, les Boers sont retranchés près de la frontière dans une région absolument inaccessible, où ils ont amassé des approvisionnements très importants, de manière à reprendre la campagne dès que le beau temps permettra la reprise des hostilités.

Il est impossible d'évaluer exactement leur nombre ; mais au quartier général de Botha il doit y avoir de 4 000 à 5 000 Boers. Pendant l'hiver, Botha a poussé très activement ses opérations de recrutement, attirant à lui une foule de demi Hollandais et d'étrangers d'au-delà de la frontière ; il été en communication ininterrompue avec l'Europe. On lui a fait tenir par mer une grande quantité de fusils et de munitions, et il semble avoir de l'argent en abondance. Les Boers ont avec eux des ouvriers carrossiers qui construisent des chariots et des wagons pour le transport des canons.

Les Portugais évaluent à 15 000 hommes le nombre des Boers et pensent que le but de Botha pourrait bien n'être, à la reprise des hostilités, qu'une invasion du Natal. Botha a six canons et une batterie et demie d'artillerie de campagne. Il est accompagné de trois officiers anglais prisonniers.

INFORMATIONS

Election législative

Finistère. — Première circonscription de Morlaix

Inscrits, 19,637 ; votants, 11,361 ; suffrages exprimés, 10,726.

MM. Cloarec, républic. (élu). 9,556 voix

Prigent, social. indép... 417 —

Th. Lefebvre, républic. 424 —

Il s'agissait de remplacer M. Jouen, républicain décédé.

Commission du Budget

La commission du budget s'est réunie hier, sous la présidence de M. Mesureur. M. Sembat a donné lecture de son rapport sur le budget des postes et télégraphes. Il a demandé pour les facteurs locaux et ruraux le relèvement de leur traitement de début à 700 fr. et l'assimilation des facteurs de Paris et des facteurs des départements, au point de vue de l'indemnité de chaussure. La commission a adopté cette dernière mesure et réservé son vote sur celle du traitement, qui entraîne une augmentation de crédit considérable.

Budgets de l'Indo-Chine

Les budgets de l'Indo-Chine pour l'année 1900, sont réglés. Ils donnent dix millions et demi de francs d'excédent de recettes sur les dépenses, dont six millions et demi pour le budget général est deux millions trois cent mille francs pour le budget local du Tonkin.

Le Tzar en France

Malgré les dires de la presse nationaliste, le Tzar n'ira pas à Paris.

M. Dausset, président du conseil municipal de Paris, au nom de cette assemblée, avait invité le Tzar à se rendre à Paris.

Mais jusqu'à cette heure, les nationalistes du conseil municipal, n'ont pas reçu de réponse.

Il est évident que le Tzar, qui est au courant de nos divisions politiques et plus

spécialement du conflit qui existe entre le gouvernement actuel et le conseil municipal de Paris, ne peut accepter une invitation faite par M. Dausset, en dehors du gouvernement.

Le *Matin* est très catégorique à cet endroit : il affirme que plusieurs hauts personnages de la suite du Tzar ont répondu que ce dernier ne viendrait pas à Paris.

La réception qui sera faite au Tzar et à la Tzarine promet d'être des plus brillantes. A Dunkerque, à Compiègne, à Reims, les préparatifs sont poussés activement en même temps que les mesures les plus sévères habituelles en pareil cas sont prises.

Une allocution aux Réservistes

A l'issue de la manœuvre de 12 septembre, effectuée par le 113^e d'infanterie, entre Pont-Levoy et Saint-Aignan, le général Halter, commandant la 18^e brigade d'infanterie, a fait réunir les 1,100 réservistes du régiment et leur a adressé une allocution que rarement les officiers supérieurs adressent aux troupes :

« Dans quelques jours, vous rentrerez dans vos foyers et reprendrez vos occupations habituelles. Rappelez-vous alors les théories morales qui vous ont été faites pendant votre présence au régiment. N'oubliez pas les mots « Honneur et Patrie », inscrits sur nos drapeaux. Que cette belle devise soit votre règle de conduite dans toutes les circonstances de la vie. Vous arriverez de la sorte à remplir vos devoirs civiques comme vous avez rempli vos devoirs militaires et vous serez de bons citoyens, après avoir été de bons soldats. Nous savons tous ce que le gouvernement de la République a fait et fait encore tous les jours pour l'armée, pour le pays tout entier. Servons-le donc fidèlement et loyalement ; ne craignons pas d'affirmer hautement notre respect et notre dévouement pour les institutions républicaines auxquelles nous devons le relèvement de notre chère patrie. »

La traversée de la Méditerranée en Ballon

Il se confirme que le ministre de la marine n'autorisera pas M. de La Vaulx à se faire accompagner par les croiseurs de l'Etat dans la traversée de la Méditerranée en ballon.

M. de La Vaulx, qui était arrivé à Paris ce matin, a été reçu par M. de Lanessan à onze heures et demie.

Le Temps croit savoir que si le ministre n'a pas accordé l'autorisation demandée par le hardi aéronaute, c'est en raison des risques que ferait courir la saison actuelle. Nous sommes, en effet, en période d'équinoxe. Les temps sont excessivement variables, et les croiseurs, par suite, ne pourraient être qu'un élément de secours presque nul.

Le ministre, en conséquence, n'estime pas qu'il soit possible d'encourager une expérience que tous les marins considèrent comme périlleuse, et qui n'a pas été précé-

dée d'essais sur un champ moins vaste où les secours pourraient être efficacement organisés.

Il est à considérer, d'autre part, que les moyens d'un croiseur chargé de suivre en mer un ballon ne sont pas proportionnés à la mission qui lui serait confiée. Un vent de dix mètres de vitesse à la seconde, que les marins appellent brise fraîche, correspond à une vitesse de dix-neuf nœuds et demi, vitesse que ni le *Du-Chayla*, ni le *Cassard*, ne peuvent maintenir d'une façon continue.

L'élément de sécurité que pourrait présenter un croiseur n'existe donc plus à partir de cette vitesse qui peut cependant être de beaucoup dépassée par le vent.

Les vitesses de 15 à 20 mètres à la seconde sont très fréquentes sur mer et vont à 30 et 40 mètres dans les tempêtes et ouragans.

Il est à considérer, en outre, que de nombreux obstacles, sans compter les difficultés des manœuvres, peuvent s'élever devant le convoyeur, îles ou écueils, qu'il lui faudra tourner si le ballon passe au-dessus d'eux et qui l'amèneraient à perdre le ballon sans pouvoir le rejoindre.

Tirage d'obligations

Obligations Suez 5 0/0

Le numéro 231,719 gagne 150,000 fr.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 25,000 francs : 252,991, 101,976.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs : 84,380, 71,799.
Vingt numéros gagnent chacun 2,000 fr.

Ville de Paris 1865

Le numéro 267,353 gagne 150,000 fr.
Le numéro 359,290 gagne 50,000 fr.
Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs :
492,730 397,334 389,227 176,450
Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :
102,777 91,901 294,419 104,350 265,359
Dix numéros gagnent chacun 2,000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

Laïcisation

Par arrêté préfectoral en date du 14 septembre, l'école publique de Prayssac est laïcisée.

Nous applaudissons, avec tous les républicains, à la mesure que vient de prendre M. le Préfet auquel, pour l'œuvre républicaine et laïque qu'il poursuit fermement, nous adressons de sincères félicitations.

Un scandale

Nous recevons une correspondance relative à certain scandale qui se serait produit dans une commune de l'arrondissement de Cahors, et dont l'auteur serait tout autre qu'un laïque.

En raison de la gravité du scandale et faute de renseignements précis, nous nous

abstien^drons pour le moment de donner des détails.

Perception

Par arrêté de M. le Ministre des finances, M. Pechmèze, percepteur de la Bachelierie (Dordogne), est nommé percepteur de Montcuq, en remplacement de M. Brugnou, non installé.

CAHORS

Rentrée du 7^e de ligne

Ce matin, à 9 heures 1/2, le 7^e de ligne est rentré des grandes manœuvres.

Les monuments publics et les cafés étaient pavés ; une foule énorme formait la haie sur le passage des troupes dont l'allure était assez bonne.

Le mauvais temps que nos braves soldats ont enduré, n'était pas pour leur donner beaucoup d'entrain.

Il y aurait même paraît-il de nombreux malades.

Après avoir défilé et rendu les honneurs au drapeau, les troupes sont rentrées dans leurs cantonnements respectifs.

Bal de la jeunesse

Hier soir, dans une des salles de la mairie, un grand nombre de jeunes gens de Cahors se sont réunis à l'effet d'organiser le bal de la jeunesse pour le 29 septembre.

Le bureau et une commission de 12 membres ont été élus.

Mercredi soir 18 septembre, à 8 h. 1/2, réunion générale, à laquelle sont priés d'assister tous les jeunes gens de Cahors.

Arrestation

Dimanche, un individu, nommé Baluze, Pierre âgé de 50 ans, originaire de Tulle, se présentait au commissariat de police et demandait à être rapatrié.

Ne pouvant faire droit à cette demande, les bureaux de la préfecture étant fermés, M. le commissaire de police lui dit d'attendre au lendemain.

Mais Baluze voulait partir de suite, et sans motif il injuria M. Lagardère contre lequel également il proféra des menaces.

Arrêté immédiatement, il fut conduit par devant M. le Procureur de la République qui le fit écrouer à la prison de notre ville.

Baluze est un professionnel du voyage gratuit ; c'est un individu dangereux qui se déclare hautement anarchiste.

Il vit de marande et de mendicité ; du reste il en est à sa 27^e condamnation dont une à mort prononcée par un conseil de guerre pour voies de faits envers un supérieur.

Tribunal Correctionnel

Audience des flagrants délits

Anjour'hui, devant le tribunal correctionnel (audience des flagrants délits), a comparu le nommé Baluze, Pierre, âgé de 50 ans, dont nous racontons plus haut l'arrestation.

Poursuivi pour vagabondage et outrage à un magistrat dans l'exercice et à l'occasion de ses fonctions, Baluze est condamné à 15 jours de prison.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 14 au 17 septembre 1901

Naisances

Andrieu, Fernand-Albert-Joseph, rue Lastié, 8.

Marconnier, Elie-Pierre-Antonin, à Larozière.

Publication de mariage

Soulleillou, Léon-Jules, propriétaire à Bégous et Combarieu Marie, s. p. à Bégous.

Mariage

Delard, René-Marie-Joseph, s. p. et Relhié Marie-Marguerite-Jeanne, s. p.

Décès

Daynes, Jeanne, Vve Bonnet s. p. 55 ans, rue des Etus, 8.

Arrondissement de Cahors

MONTCUQ. — Banquet démocratique.

Dimanche a eu lieu à Montcuq, le banquet organisé en l'honneur des élections au Conseil général de M. Boudou, et au Conseil d'arrondissement de M. Bénays.

200 convives environ assistaient à cette manifestation républicaine que présidait M. Rey, député.

Parmi les convives se trouvaient : MM. Cocula, sénateur, Talou, conseiller général de St-Géry, Pagès-Lechesne, conseiller général de Luzech, Planacassagne, ancien préfet et la plupart des maires des communes voisines.

Durant le repas, l'orchestre symphonique de Cahors, dirigé par M. Barreau, s'est fait entendre, et au dessert, le jeune et brillant chanteur, M. Lablanche, de Cahors, a charmé l'auditoire dans les *Stances de Fléchier*, *Maitre Pathelin* et le *grand air de Sigurd*.

Au dessert, des discours ont été prononcés par MM. Bénays, Boudou, Lagard, Rey, Cocula, Talou, Pagès-Lechesne, Planacassagne.

Tous les orateurs ont été très applaudis.

A notre grand regret nous ne pouvons donner un compte-rendu plus détaillé de cette fête, le *Journal du Lot* n'ayant pas été invité à y participer.

SAILLAC. — On nous écrit :

La fièvre aphteuse a fait son apparition dans notre commune. D'après les renseignements qui nous sont fournis ; un propriétaire qui aurait acheté des bœufs à Villeneuve de l'Aveyron, l'aurait apportée dans notre commune.

Espérons que les autorités prendront les mesures nécessaires pour empêcher de propager cette épidémie si désastreuse pour les éleveurs.

LE

PUITS QUI PARLE

Par JEANNE SANDOL

XI

Cette fois encore, il répéta en regardant sa fille, « ce sont les beaux yeux de sa mère ». Mais il n'ajouta pas : quelle chétive créature ». Non, l'étonnante transformation de Geneviève devait lui avoir donné la beauté qu'avait eue sa mère.

Après le départ de Charles Davillier, Geneviève reprit ses occupations d'autrefois. Plus que jamais elle se fit l'aide de son père. Sans pédantisme, elle fut naturellement entraînée à des études qui développaient son intelligence, élargissaient ses idées, faisaient de cette jeune fille une femme supérieure, et d'une adorable simplicité.

Rien n'était gracieux et touchant tout à la fois comme de voir cette enfant errer à travers le sombre laboratoire, surveillant une expérience, prenant des notes sous la dictée de son père.

Une scène digne du pinceau de Rembrandt s'offrit un jour aux yeux d'un ami de M. Davillier. Le tableau était complet.

Dans une grande pièce toute garnie de li-

vres, d'appareils de chimie, d'instruments de physique, se trouvaient rangés sur des rayons des ballons de verre au lon col. Ces ballons, vides en apparence, mais hermétiquement clos, portaient chacun une suscription sinistre, où ces mots étaient visibles. — « *Salle Sainte-Marguerite, lit n° 2, air expiré quelques minutes avant le dernier soupir.* » — Les étiquettes toutes semblables ne variaient que par le numéro du lit.

Cet air ainsi recueilli et renfermé, ce souffle d'un mourant devait être analysé afin de compléter un mémoire scientifique important.

C'était à la fin du jour. La pièce était sombre ; une lampe de forme antique, de ces lampes usitées dans les laboratoires, brûlait seule suspendue à sa chaîne oscillante. Penchée sur la table, où se projetait la lumière, Geneviève consultait un gros in folio que lui avait indiqué son père. Ne trouvant pas ce qu'elle y cherchait, elle dut avoir recours à un autre volume. Armée de la petite lampe qu'elle avait détachée, elle la soulevait au-dessus de sa tête à la hauteur de la bibliothèque ; sa taille souple se perdait dans l'ombre pendant que, seul, son front était éclairé. Les rayons de la lumière concentrés sur les cheveux de Geneviève les illuminaient des reflets de l'or en fusion, faisant à ce jeune et sérieux visage une auréole de sainte. Elle venait d'atteindre le livre dont elle avait besoin, lorsque ses yeux s'arrêtèrent sur les ballons de verre qu'éclairait en plein le bec lumineux de la lampe. Geneviève pouvait lire distinctement les tristes indications. Elle s'arrêta pendant quelques

minutes à les contempler. Une expression grave et religieuse était répandue sur ses traits ; il était facile de lire sur ce jeune front les pensées qu'éveillait en elle cette contemplation.

— Croyez-vous qu'il soit sage d'initier une aussi jeune fille à la connaissance d'une science peu faite pour son âge et son sexe ? Ne craignez-vous pas de voir vieillir ce jeune esprit avant l'âge ? de la frustrer de la gaieté qui est l'apanage et le charme de la jeunesse ? fit observer à M. Davillier, l'ami témoin de la scène à laquelle il avait assisté, inaperçu de Geneviève.

— Toujours cette même erreur et ce même blasphème, dit M. Davillier : vouloir faire de la femme un être inférieur à l'homme au point de vue de l'intelligence... Voulez-vous une preuve que les occupations et les pensées sérieuses de ma fille ne lui enlèvent rien de son charme et de sa gaieté. Venez la voir demain à deux heures, vous la trouverez en plein exercice féminin.

Le lendemain à l'heure dite, de l'une des fenêtres de l'appartement donnant sur le jardin, l'ami de M. Davillier assistait, en effet, à une scène bien différente de celle qu'il avait observé la veille.

Au milieu d'un cercle d'enfants qui s'ébattaient joyeux autour d'elle, Geneviève, les yeux bandés, les mains tendues, essayait de saisir au passage quelqu'un de ces enfants qui fuyaient devant elle.

— La voyez-vous ? dit M. Davillier, la trouvez-vous frustrée de la gaieté, de la jeu-

nesse ? Cette rue d'un quartier perdu est occupée en partie par une population pauvre, par des ouvriers mal logés dans des chambres où l'air est dispensé d'une façon insuffisante ; là s'élèvent de nombreux enfants. En apercevant derrière les vitres obscures de ces pauvres logis ces êtres au teint blême, plongeant des regards d'envie sur la verdure de notre jardin, Geneviève, avec mon autorisation, s'est faite la Providence [de tout ce petit monde. Deux fois par jour elle leur ouvre la porte de cet Eden ! A un signal convenu viennent s'ébattre autour d'elle, comme une envolée d'oisillons, ces petits déshérités des joies de la vie. Croyez-moi, ajouta M. Davillier, la science, le savoir n'a rien vieilli ni rien desséché dans l'âme de ma fille. rien appauvri dans son œil d'artiste ; elle sait aussi bien voir et embrasser l'ensemble harmonieux des grandes choses de la nature qu'elle sait se passionner à la recherche des détails. L'élévation de sa pensée n'amointrit chez elle aucun des deux instincts féminins... Regardez ces enfants qui l'entourent, confiants et joyeux, ils ne s'y trompent pas, eux, ils la sentent maternelle et tendre.

— Eh bien, mon cher Davillier, je vous engage, si vous voulez marier votre fille, à cacher sa supériorité ; les hommes, en général, ont peur de la supériorité d'une femme.

(A suivre).

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Le 12 courant, 4 explorateurs MM. Courveille négociant à St-Céré, Faure avocat à Figeac, Laplaz étudiant en médecine, Briat négociant en vins à St Céré, ont découvert un nouveau gouffre à 8 ou 900 mètres de distance de la grotte de Presque. Après avoir suivi une excavation, on descend tantôt en pente douce, tantôt en pente rapide, tantôt dans des puits variant de 5 à 10 mètres de profondeur et on parvient à un lac auquel on aboutit par une descente rapide et glissante, dont les parois sont en marbre rouge et gris. La cavité où se trouve le lac est à 80 mètres de profondeur, et les courageux explorateurs estiment que le lac est au niveau de la grotte de Presque, vers laquelle la suite de l'ouverture à l'air de se diriger. Avec un bateau on pourrait continuer cette périlleuse visite et découvrir de nouvelles merveilles.

— **Etalons.** — Les propriétaires d'étalons qui ont l'intention de consacrer à la monte, pendant l'année 1902, des juments appartenant à d'autres qu'à eux-mêmes, devront, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel en date du 12 octobre 1886, en faire la déclaration, d'ici au 1^{er} octobre, à la sous-préfecture. Des formulaires imprimés seront mis à leur disposition dans les bureaux de la sous-préfecture.

— **Conseil municipal.** — Le Conseil municipal de Figeac, réuni extraordinairement le 13 septembre courant, sous la présidence de M. Vival, maire, a approuvé le budget primitif de l'année 1902. Ce budget se solde, savoir : En recettes à 165.139 fr. 75, en dépenses à 165.700 fr. 16 d'où un excédent de dépenses de 500 fr. 41.

— **Officier ministériel.** — Nous apprenons que M. Delsouc, clerc d'avoué à Figeac, vient d'être nommé huissier à Cajarc, en remplacement de M. Fréjaville, nommé juge de paix du canton ouest de Figeac.

SAINTE-CÉRÉ. — **Enseignement primaire.** — M. Nairabèze, est nommé professeur de cinquième classe (ordre des lettres) à l'école primaire supérieure de Sainte-Céré.

CAJARC. — **Acte de probité.** — Le jour de la foire, le nommé Mourlhon, de Promilhans, a trouvé sur la voie un porte-monnaie contenant une certaine somme en or et un billet de chemin de fer.

Il s'est empressé de le remettre à la mairie où le propriétaire est venu le réclamer. Il a en outre refusé toute récompense. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

BULLETIN FINANCIER

La liquidation de quinzaine s'est effectuée très facilement, les engagements à proroger fin courant étant de peu d'importance et l'argent fort abondant, en conséquence, les reports ont été des plus modérés.

L'ensemble du marché est très ferme mais les affaires manquent d'animation. Le 3 0/0 sur lequel on a détaché un coupon

trimestriel de 0,75, clôture à 101,12, le 3 1/2 0/0 est à 102.

Le Comptoir National d'Escompte se traite à 579; le Crédit Foncier à 680; le Crédit Lyonnais se relève à 1036 et la Société Générale à 615.

Parmi nos chemins, le Lyon cote 1.774 et le Nord 2.120.

Le Suez est à 3.750.

L'Extérieure, sur l'amélioration du change reprend à 71,60; l'Italien cote 98,95, le Russe 3 0/0 1891 vaut 86,10.

Le Serbe 4 0/0 Unifiée s'avance à 63,35.

Le Turc D est lourd à 24,77 et la Banque Ottomane à 525.

Tribunal de Commerce de Cahors

Les créanciers du sieur GUITARD, marchand de chapeaux à Montcaq, sont invités à se rendre le lundi 30 septembre 1901, à 3 heures du soir, salle d'audience du tribunal pour faire vérifier leurs créances et en affirmer la sincérité.

Cette réunion de vérification sera la dernière.

Le Greffier,
A. POULVEREL.

Tribunal de Commerce de Cahors

Les créanciers vérifiés et affirmés du sieur BONASSIE, mercier à Cahors, sont invités à se rendre le lundi 30 septembre 1901, à 3 heures 1/2 du soir, salle d'audience du tribunal pour délibérer sur le concordat proposé à ses créanciers par le dit BONASSIE.

Le Greffier,
A. POULVEREL.

Bibliographie

« LA CINA »

Dans la *Cina* ainsi que dans son premier roman, qui le classa tout de suite : le « Sang des races » M. Louis Bertrand nous révèle l'âme du peuple neuf qui s'est formé sur la terre algérienne.

Il nous montre les êtres de toutes les conditions façonnés par ce pays et possédant pour traits communs une jeunesse de sens, une simplicité d'âme, une ardeur de vie qui ne vont pas du reste sans immoralité et sans barbarie. A côté d'eux, il a placé des représentants de notre vieux monde que leurs raffinements et leur lassitude disposent, sous ce climat, à toutes les faiblesses.

Et c'est la *Cina*, adorable créature, toute d'instinct et de passion, faite pour l'amour comme les fleurs pour embaumer, qui éblouit tout le livre de sa voluptueuse beauté. C'est, près d'elle, Michel Botteri, le jeune homme moderne épris d'action, mais assisgé de scrupules et d'inquiétudes. Rien de plus dramatique et de plus attachant que de pareils amours incendiées de désirs dans le soleil et le vent, ou éteintes dans la colère et les analyses.

Voici, maintenant, la foule grouillante des autres personnages : colons, prêtres, ouvriers, Arabes, savants, fonctionnaires, etc.

Quelques-uns d'entre eux sont des créations puissantes et inoubliables, comme Monseigneur Puig, un extraordinaire figure de prêtre africain et Carmélo, le tribun qui conduit l'émeute à Alger, l'idole des femmes et de la populace.

Par la vérité de ses peintures, par la netteté de plusieurs de ses portraits, ce livre fera scandale dans certains milieux, et je recommande

tout spécialement le chapitre ou quelques-uns de nos plus notoires Parisiens apportent dans ce coin d'Afrique leurs petites sottises et leurs ridicules.

Mais la *Cina* surprendra surtout par sa beauté, sa clarté, sa force.

M. Louis Bertrand nous donne là, assurément, un des meilleurs ouvrages de notre temps.

Paul SOUCHON.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire Paris, Sommaire du numéro 2320 du 14 septembre 1901.

GRAVURES. — Le voyage du Tzar : Saint-Petersbourg. — Le départ de l'Empereur et de l'Impératrice. — L'Empereur serrant la main du Baron Fredericky. — Adieux de l'Impératrice aux officiers de son régiment. — L'Empereur saluant les troupes pendant le défilé. — Le « Droschky » impérial.

Helsingborg (Suède) : Arrivée de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie. — Les Souverains accostant. — Débarquement des Grandes duchesses.

Paris : Les images populaires à l'occasion du voyage du Tzar : La consécration de l'alliance. — L'Alliance Franco Russe. — Napoléon Hayard, le roi des Camelots. — Images allégoriques et rétrospectives.

Portraits : Dernier portrait de S. M. l'Impératrice de Russie, et des trois Grandes-duchesses, ses fille aînées. — Le Colonel Mos-solow, aide de camp de S. M. l'Empereur. — Le Président Mac-Kinley. — Le général Jean-nerod. — Le général Pedoya. — Le capitaine Howard. — Hayard, roi des camelots.

Italie : Le comte de Turin prenant part aux exercices de cavalerie en mer, à Viareggio.

Portraits (Nécrologie) : Le peintre Dominique Morelli, mort à Naples, le 13 août.

Départements : Dunkerque : Le nouvel hôtel de ville. — La place Jean-Bart. — L'entrée du Port. — Vue générale de la ville et des Bassins.

Reims-Béthény : Soldats travaillant à la nouvelle route. — Raccordement à la ligne de Reims à Laon, de la voie conduisant à la gare de la Revue. — Les sapeurs du génie. — L'installation du Téléphone. — L'armée, le peuple et le clergé, au camp de Béthény.

Compiègne : Un wagon de meubles, dans le Parc. — L'usine d'électricité. — Préparatif d'ameublement, dans un salon. — Les ouvriers décorateurs. — Lit destiné à M. Millerand.

Beaux-Arts : Tableau de M. Bondoux, La chasse à l'émerillon.

Etats-Unis : L'attentat contre le Président Mac-Kinley : Le temple de la musique, à l'exposition de Buffalo, où a eu lieu l'attentat. — Fragment du plan de l'exposition de Buffalo.

Vénézuëla : Le nouveau ministère Vénézuélien.

Aérostation : Le ballon de M. Santos-Dumont, échoué au dessus de l'étang de la propriété de M. Edmond de Rothschild, au Bois de Boulogne.

Le ballon Roze et L. Godon. (Essai du 5 septembre.)

Sport nautique : Le « Cutter » du capitaine Howard.

TEXTE. — Chroniques : Courrier de Paris, par ***. Compiègne jadis et aujourd'hui, par G. Lenôtre; Les fêtes Franco-Russes et les camelots, par M. V.; Voyage de député, par M. Zamacois; etc. etc.

Explication des gravures, Echecs, Rébus, Revue comique, Petit courrier des Théâtres, Semaine illustrée, par N. Nozeroy; Sport, par Wimille, Courses, par Archiduc; Les livres nouveaux; Chronique des livres, par A. B.

Nouvelle : Loin du Nid, par Adolphe Ribaux, illustrations de M. Michaël.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Le numéro 50 centimes.

UN JOURNAL
Persuada ce Monsieur d'essayer pour
son enfant un Remède renommé.



Fillette ANTOINE

Nous nous permettons d'appeler votre attention sur le cas de ce Monsieur qui, désespéré du précaire état de santé de sa petite fille, fut persuadé par un article de journal d'essayer un remède qui ramena promptement son enfant à la santé. Ce Monsieur nous écrit ce qui suit :

Le Val d'Ajol (Vosges) 15 août 1899.

Messieurs, ma petite fille, alors âgée de 5 mois, fut, il y a quelque temps, atteinte de convulsions et, malgré tous les soins dont elle était entourée, arriva rapidement à un état désespéré.

Son corps était couvert de boutons, clous, furoncles, et son état de faiblesse s'aggravait de jour en jour.

Une quantité de remèdes furent essayés sans résultat, et j'étais absolument désespéré, lorsque j'appris par un journal la merveilleuse efficacité de l'Emulsion Scott.

J'employai de suite votre préparation et ne puis regretter qu'une chose, c'est de ne pas l'avoir fait plus tôt.

Ma fillette est maintenant toute transformée, elle est très forte et très intelligente, et je n'hésite pas à affirmer que c'est grâce à l'Emulsion Scott que j'ai pu la conserver.

Agréés, Messieurs, l'expression sincère de ma profonde reconnaissance. Alfred Antoine.

Il se peut trouver dans la famille de la personne qui lit ceci, un cas de maladie qu'il serait facile de guérir par l'Emulsion Scott.

S'il en est ainsi, nous ne vous dirons qu'une chose : « Employez ce remède, le succès est assuré » et, avant peu, vous en apprécierez tous les bienfaits. Mieux que tout commentaire, d'ailleurs, son succès qui, depuis vingt-cinq ans, ne s'est jamais démenti un seul instant, vous assure de ses nombreuses et indiscutables qualités.

L'Emulsion Scott est la plus agréable forme d'huile de foie de morue combinée aux hypophosphites de chaux et de soude et à la glycérine; et les médecins, vu son efficacité, vous la recommanderont de préférence à toute autre. Mais, pour en obtenir tout le résultat attendu, ayez bien soin d'acheter la véritable Emulsion Scott.

Vous la distinguerez des préparations inférieures qu'on pourrait vous proposer, à notre marque de fabrique collée sur l'enveloppe de chaque flacon authentique.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).



SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXX

« JE VOUS ACHÈTE VOTRE VIE »

— Vous avez raison ! Dans toutes les armées les récompenses sont déplorablement disproportionnées avec les services. Mais comme vous vous êtes héroïquement maintenu sur le champ de bataille, vous et vos hommes, durant toute cette terrible journée !

— Nous avons fait notre devoir, rien de plus !

— Eh bien ! n'est-ce pas là ce qu'il y a de plus rare au monde ?

— Pas chez les militaires, madame.

— Vous croyez alors que dans un régiment chaque troyeur s'anime du sentiment le plus généreux et le plus désintéressé qui puisse stimuler l'action humaine ?

— Ce n'est pas précisément ce que j'oserais affirmer. Pauvres malheureux ! ils ne sont que trop dégradés, souvent ! Mais je crois que chaque bon soldat, quand même il n'en a pas conscience, s'inspire plus ou moins d'un amour absolument désintéressé pour l'honneur de son drapeau, un instinct qui lui fait

tout oublier, hors la réputation du corps auquel il appartient. On nous traite souvent de machines vivantes. C'est ce que nous sommes, en effet, puisque nous n'avons aucune volonté à nous, pourtant, le dernier d'entre nous sera, à un moment donné, poussé en avant par une seule impulsion — le désir de mourir noblement. C'est la seule chose qui reste à la plupart de nous.

— Certainement, dit-elle d'un air pensif tandis qu'une ombre de tristesse assombrissait ses beaux traits. Il faut qu'il y ait une noblesse infinie chez ces hommes qui vivent sans aucun espoir — qui ne vivent que pour mourir. Ce soldat, par exemple, qui, il y a un jour ou deux ramena à travers l'ouragan le corps de son camarade tué, risquant sa propre vie plutôt que d'abandonner le mort aux oiseaux de proie — en avez-vous entendu parler ? Quelle tendresse, quelle grandeur doit avoir palpité dans le cœur de ce pauvre garçon !

— Oh non ! cela n'était rien.

— Rien ! je me suis laissé dire qu'il dut chercher son chemin, menacé du plomb et du fer des Arabes à chaque pas. Il avait eu tant de peine à sauver le corps à travers les plaines, qu'au moment de son arrivée ici il tomba évanoui.

— Vous attachez trop d'importance à cet incident. Ma dette envers lui était beaucoup trop grande pour être jamais payée par une action comme celle-là.

— Vous ? Était-ce vous ?

— Oui, madame. Le défunt avait de cette

générosité, dont vous faites l'éloge, mille fois plus que moi.

— Ah ! parlez-moi de lui dit-elle simplement.

Mais il remarqua que ses yeux brillants se fixaient sur lui avec un attendrissement doux et grave qui lui semblait plus précieux et plus compatissant que ne l'auraient pu être mille phrases sympathiques.

Tout en écoutant le récit de Cecil, ses mains jouaient insouciantement avec la bonbonnière.

Comme elle faisait tourner le couvercle de la boîte, celle-ci s'ouvrit et tomba; la chaîne et la bague glissèrent sur ses genoux et il ne restait entre ses mains que le couvercle, à l'intérieur duquel se lisait, en turquoises incrustées, le nom de *Venetia*.

A cette découverte inattendue, elle fit un soubresaut et ses joues se coloraient d'une vive rougeur. Pendant quelques secondes ses regards restaient fascinés par cette écriture énigmatique, qu'elle examinait encore et encore; puis, tournant sa tête d'un mouvement rapide et fixant son interlocuteur, elle demanda :

— Où avez-vous trouvé cela ?

— La chaîne, madame ? Elle était tombée dans l'eau.

— La chaîne ! Non ! Mais la boîte !

Il la regardait avec surprise.

— Je l'ai reçue en cadeau, il y a fort longtemps.

— Et de qui ?

— D'une jeune enfant, madame. Venetia écouta, bouche béante; la rougeur

de ses joues s'accroissait davantage; sa belle figure qui, d'après le mot d'un sculpteur romain, manquait de tendresse seulement pour être parfaite, paraissait émue et agitée par mille pensées différentes.

— La boîte fut à moi ! C'est moi qui l'ai donnée. Et vous ?

Il se leva brusquement et s'approcha d'elle, entraîné par une extase qui lui coupait la voix.

— Et vous ? répéta-t-elle.

Il demeurait silencieux, sans détourner le regard de ses traits. Maintenant il la connaissait. Comment avait-il pu être assez aveugle pour ne pas deviner la vérité dès le premier abord ? Comment avait-il oublié que ces yeux de reine et ce diadème de cheveux dorés ne pouvaient appartenir qu'à une femme d'une seule race ?

— Et vous ? s'écria-t-elle encore, en lui tendant la main. — Et vous... vous êtes l'ami de Philippe; vous êtes Bertie Cecil ?

D'un geste tacite il inclina la tête. Il n'aurait pas pu lui mentir, à elle, pas même pour la cause de son frère, pas même pour sa parole engagée.

Mais la main qu'elle lui tendait, il ne voulait pas la voir; il ne voulait pas la serrer. L'ombre d'une accusation criminelle se dressait entre elle et lui.

— Petite Reine ! murmura-t-il. — Ah ! mon Dieu ! J'étais donc bien aveugle...

Dans son émotion, elle aussi s'était levée.

(A suivre).

A VENDRE

Cuves, demi-muids, futailles et barriques. — Prix modérés. S'adresser à M. Jacques CLARY pressoir d'huile à Cahors, quai de Regourd.

REPRÉSENTANTS On demande dans toutes les localités des personnes sérieuses pour placer huiles d'olives et savons. Appointements 120 fr. par mois ou remises très élevées. Ecrire à Théophile Berthon, fabricant à Salon (Bouches-du-Rhône).



CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1° à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert ; 2° en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand). — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

- 1° DE PARIS à TOURS. 2° DE TOURS à NANTES. 3° DE NANTES à LANDERNAU, et embranchements. 4° D'ORLÉANS à LIMOGES. 5° DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore. 6° DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal.

Premières livraisons d'une collection qui sera continuée

Dans le but de faciliter les relations entre les régions desservies par les réseaux d'Orléans et du Midi, la compagnie d'Orléans d'accord avec la compagnie des chemins de fer du Midi, vient de soumettre à l'homologation ministérielle une proposition ayant pour objet la délivrance des billets d'aller et retour à prix réduits au départ de toute gare et station du réseau d'Orléans pour toute gare, ou halte du réseau du Midi et inversement.

Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables de ou pour les haltes et arrêts dont les relations sont limitées, pour la délivrance des billets et l'enregistrement des bagages, à un nombre déterminé de stations de ces réseaux.

Revue Navale en rade de Dunkerque

Pour la réception de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie (18 septembre 1901).

A cette occasion, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, d'accord avec celle du Nord, fera délivrer, au départ de toutes les gares et stations de son réseau (celles de Paris exceptées), des billets aller et retour d'excursion de toutes classes directs pour Dunkerque, via Paris ; les prix de ces billets comporteront, sur le réseau d'Orléans, une réduction de 40 0/0 sur les prix du Tarif général.

Les frais de la traversée de Paris restent à la charge du voyageur.

Ces billets ne donneront droit à aucune franchise pour les bagages ; ils seront délivrés et seront valables, sur le réseau d'Orléans, savoir :

Pour les parcours P. O. n'excédant pas 400 kilomètres : à l'Aller, les 16 et 17 septembre ; au Retour, les 19 et 20 septembre.

Pour les parcours P. O. supérieurs à 400 kilomètres : à l'Aller, les 15, 16 et 17 septembre ; au Retour, les 19, 20 et 21 septembre.

Les autres conditions de délivrance et d'utilisation de ces billets, sont indiquées dans les affiches spéciales, apposées dans toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, et dans les localités desservies par ce réseau.

BAINS DE MER DE L'OCEAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Lagmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Bermeil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Cha-teaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris, Evaux-les-Bains), Moulins (Bourbon-l'Archambault), Saint-Eloy (Château-neuf-les-Bains), La Bourboule, le Mont-Dore, Royat, Rocamadour, (Miers), Vic-sur-Cère.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 mai au 15 septembre de chaque année, pour les stations ci-dessous indiquées, des billets d'aller et retour de famille en 1^{re}, 2^e et 3^e classes comportant une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

En vue d'augmenter les facilités offertes par ces billets, la Compagnie autorise exceptionnellement le chef de famille à revenir seul à son point de départ à la condition d'en faire la demande en même temps que celle du billet.

En outre il est délivré au chef de famille une carte d'identité sur la présentation de laquelle il sera admis à voyager isolément à moitié prix pendant la durée de la villégiature de la famille entre le lieu de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet de famille.

Il est rappelé à cette occasion que les billets de famille sont établis par l'itinéraire à la convenance du public, que l'itinéraire peut n'être pas le même à l'aller et au retour, enfin que la durée de validité, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours et peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours moyennant supplément.

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

LE JOURNAL DU LOT

EST EN VENTE à Cahors

Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

M^{me} LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.

Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

Mlle MOLINIÉ, buraliste, rue de la Mairie.

M^{me} V^e VALLIER de BY, buraliste, rue de la Liberté.

M. FREICHE, buraliste, 55, boulevard Gambetta.

M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

Dépôt de glace

CHEZ EUPHRASIE IMBERT Boulevard Gambetta.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (AU 1^{er} JUILLET 1901)

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse, listing stations like Paris, Limoges, Brive, Souillac, Cahors, and Toulouse with departure and arrival times for different classes.

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris, listing stations like Toulouse, Montauban, Cahors, and Paris with departure and arrival times.

(1 et 2) 2^e classe, pour 200 kilomètres minimum ; 3^e classe pour 500 kilomètres. (3 et 4) 2^e classe, pour 300 kilomètres minimum ; 3^e classe, pour 400 kilomètres. (*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De Cahors à Libos

Table of train schedules from Cahors to Libos, listing stations like Cahors, Mercuès, Arrêt Douille, etc.

De Libos à Cahors

Table of train schedules from Libos to Cahors, listing stations like Paris, Libos, Arrêt Douille, etc.

De Cahors à Capdenac

Table of train schedules from Cahors to Capdenac, listing stations like Cahors, Capdenac, etc.

De Capdenac à Cahors

Table of train schedules from Capdenac to Cahors, listing stations like Capdenac, Cahors, etc.

Advertisement for 'La VRAIE MODE' featuring a 10c stamp and text: 'En Vente partout La VRAIE MODE Offre GRATUITEMENT dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches Un Patron découpé grandeur naturelle ET UN SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ABONNEMENTS : un an, 6 francs ; six mois, 3 fr. 50 M. PRAT, directeur, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6^e année)'